# **C'EST QUOI BANKILY?**

Le produit **BANKILY** est un produit de mobile Banking de la Banque Populaire de Mauritanie. Avec un taux de bancarisation autour de 30%, la Banque Populaire de Mauritanie s'oriente vers le mobile banking afin d'encourager l'inclusion financière en Mauritanie. L'avènement de ce produit mobile vient soutenir les mesures entreprises par la Banque Centrale dans le cadre de la démonétisation et de la modernisation des moyens de paiement. Le Mobile Banking de la **BPM** a été conçu et développé par une société experte et leader sur le marché international.

**Bankily**, marque déposée, inspire l'action de « banquer » de l'argent, « envoyer » de l'argent ou payez avec son téléphone portable, smartphone ou basique. Le produit est accessible via l'application **BANKILY** développée par la Banque Populaire de Mauritanie ou via les codes USSD des opérateurs partenaires. Le Produit **Bankily** offre la possibilité d'ouvrir et de gérer un compte bancaire via un téléphone portable. Il donne accès à d'autres fonctionnalités telles que le transfert d'argent, le paiement d'un commerçant, le paiement de facture d'électricités, d'eau ou d'internet et la recharge du crédit téléphonique instantanément. Le produit a pour but de rendre accessible l'ouverture d'un compte bancaire à tout résident mauritanien quel que soit sa situation géographique et son pouvoir d'achat.

Le réseau **Bankily** est constitué d'agent représentant la marque Bankily par l'ouverture d'un point physique visant à gérer les transactions de versements, retraits, envois et réceptions d'argent instantanément. Un réseau d'agence **Bankily** voit le jour dans les wilayas du pays pour recruter un nombre d'agents dans la zone géographique ciblée.

Dans le cadre du paiement des commerçants via le produit **Bankily**, un important maillage de commerçants de biens et de services mettra à la disponibilité de leur clientèle le moyen de paiement **Bankily** au sein de leur magasin. Ces commerçants deviennent alors agrées par la marque **Bankily**.

L'application **Bankily** est téléchargeable sur Apple Store et sur Play Store. Le produit est accessible à travers les codes USSD des opérateurs télécoms et donc ouvert aux détenteurs de téléphone classique (sans internet).

# **DEVENIR CLIENT BANKILY**

#### **Client BPM**

Vous souhaitez accéder à votre compte via votre téléphone portable et profitez de tous avantages du mobile banking offert par BANKILY (développé par la BPM)?

Rendez-vous dans l'une des agences Banque Populaire de Mauritanie pour authentifier votre enregistrement et plus besoin de vous déplacer! Téléchargez l'application **Bankily** sur App Store ou sur Play Store ou accédez au compte **Bankily**.

En accédant à **Bankily** à travers l'application ou le code USSD de votre opérateur, il faudra vous munir de votre carte nationale d'identité. Ouvrez votre compte bancaire Bankily en quelques secondes en introduisant les 10 chiffres de votre NNI.

#### **Nouveau client**

Téléchargez l'application **Bankily** sur App Store ou sur Play Store ou accédez au compte **Bankily**. En accédant à **Bankily** à travers l'application ou le code USSD de votre opérateur, il faudra vous munir de votre carte nationale d'identité. Ouvrez votre compte bancaire Bankily en quelques secondes en introduisant les 10 chiffres de votre NNI.

**BANKILY** offre une large gamme de fonctionnalités innovantes! Pour y avoir un accès illimité, rendezvous dans une agence Banque Populaire de Mauritanie afin de vous authentifier. Votre enregistrement vous permettra de profiter de plafond plus confortable et d'accéder à l'ensemble des fonctionnalités **BANKILY**!

# **AUTHENTIFICATION D'UN COMPTE BANKILY**

Pour faire authentifier votre compte Bankily, nous vous invitons à prendre connaissance ci-dessous des pièces justificatives nécessaires ainsi que les lieux de dépôt des documents.

# Liste des pièces justificatives :

- Une pièce d'identité valide (CNI, passeport, titre de séjour)
- Deux photos d'identité
- Justificatif d'adresse (Facture, attestation de domicile, etc ...)
- Justificatif de revenu (Si existant)

# Lieux de dépôt des documents à Nouakchott :

Au sein des agences BPM et des centres de services Bankily :

- Centre de service BMD (1er étage de l'agence BMD)
- Centre de service CARREFOUR (sur la route de l'ancien aéroport à 200m de Carrefour Lekbeid)
- Centre de service TEYARETT (proche de l'ITIHADIYE, 1er étage Agence BPM)
- Centre de service ARAFAT (Poteau 6)
- Centre de service EL VEWZ TEVRAGH-ZEINA (Station EL VEWZ)

# Si vous résidez dans les villes de province suivantes, rendez-

# vous auprès des agences BPM afin de déposer vos documents.

Atar, Aioun, Bassikounou , Boghé, Chami, Kaédi, Kankossa, Kiffa, Kobenni, Guerou, Maghtaalahjar , Rosso , Sélibaby, Nouadhibou, Timbedra, Tintane, Zouérate

Si vous résidez dans des villes ou des localités sans présence

# d'une agence BPM ou que vous résidez à l'étranger :

Contactez le service d'authentification de compte sur WhatsApp au numéro suivant + 222 36 37 68 03 et procédez à l'envoi des documents demandés.

# **BANKILY POUR LES MINEURS**

Vous avez **entre 15 et 17 ans**, vous pouvez désormais ouvrir votre compte bancaire **#Bankily** à distance! Oui c'est enfin possible!

Une fois votre compte ouvert à distance, vous pouvez recevoir de l'argent et mettre du crédit téléphonique. Pour bénéficier de toutes les fonctionnalités du service Bankily, vous devez authentifier votre compte au sein d'un des 5 centres Bankily de \nabla Nouakchott, du Centre Bankily de \nabla Nouadhibou ou \nabla des agences BPM à l'intérieur du pays.

Pour les mineurs, nous respectons la réglementation en vigueur ( les authentifications de compte se font en présence du mineur et de son représentant légal (pièces d'identités des deux, justificatif d'adresse) et de l'apport d'une autorisation notariée autorisant le mineur à ouvrir un compte bancaire par son représentant légal.

# **BANKILY L'APPLICATION**

Votre compte bancaire sur votre téléphone, c'est incroyablement possible et désormais disponible via votre application **BANKILY** Un Compte bancaire **BANKILY**: Téléchargez GRATUITEMENT l'appli **BANKILY** sur Play store et APP store

# **Ouverture de compte bancaire**

Ouvrez votre compte bancaire avec votre NNI (numéro national d'identification) et profitez de tous les avantages de votre produit BANKILY...

L'ouverture de votre compte bancaire et les frais de gestion

de compte sont gratuits!!

# Gestion de compte bancaire et virements

Consultez votre solde, commandez un chéquier ou une carte bancaire ou encore visualisez votre relevé bancaire en ligne. En cas d'urgence, vous pouvez directement faire opposition à votre carte bancaire sans vous déplacez.

Vous pouvez initier des virements bancaires à partir de votre compte bancaire Bankily vers toutes les banques en introduisant les détails bancaires du bénéficiaire.

Bankily, toujours à votre service 24h/24-7jrs/7

#### Retrait/Versement

Comme tout compte bancaire vous pouvez retirer de l'argent ou verser de l'argent sur votre compte Bankily via les points BANKILY sur tout le territoire mauritanien. Le retrait d'argent peut également s'effectuer aux niveau des guichets automatiques bancaires de la BPM.

Un client ne disposant pas d'un compte Bankily peut retirer son transfert d'argent auprès d'un des points BANKILY.

Bankily, toujours à votre service 24h/24-7jrs/7

# **Transfert d'argent**

Vous pouvez désormais le faire, en toute sécurité, via l'application Bankily ou en composant \*888#!

#### Transférer de l'argent :

- à un numéro de téléphone
- à un ami sur Facebook via son compte FACEBOOK
- via le paiement sans contact (NFC ou Code QR)

#### En toute sécurité et instantanément.

#### Que fera le bénéficiaire ?

Le bénéficiaire recevra une notification ou un SMS avec un code de la transaction. Si le bénéficiaire n'est pas un utilisateur de l'application Bankily, il/elle pourra retirer en espèces le transfert dans l'un des points BANKILY ou via le réseau de GAB de la Banque Populaire de Mauritanie.

Votre compte BANKILY vous permet également de faire des virements bancaires via un compte bancaire BPM ou d'autres banques en Mauritanie.

Tout ceci 24h/24 et 7jrs/7jrs

#### El Lewha / La tontine mobile

Vous souhaitez épargner collectivement de l'argent pour l'investir dans un projet commun ou participer à une action sociale?

Devenez l'initiateur /initiatrice de cette bonne action en sélectionnant les participants qui recevront chacun une sollicitation de votre part pour participer à la collecte de fond. Vous devez préciser le montant global sollicité et qui sera divisé sur les participants. Les participants ont la possibilité de transférer le montant exacte (ou plus ou moins). Le bénéficiaire de cette levée de fond recevra le montant directement sur son compte BANKILY.

C'est rapide, sûr et instantané

# Demander de l'argent

Il est tard? Vous êtes en panne d'argent? vous avez un besoin urgent? Demandez de l'argent à un ami ou un proche via l'application Bankily sans vous déplacer. L'utilisateur sollicité recevra une notification de votre part et répondra à votre demande. La transaction s'eectuera ensuite instantanément.

Bankily, toujours à votre service 24h/24-7jrs/7

# **Paiement commerçant**

Ne perdez plus de temps dans les files d'attentes ou à attendre votre monnaies, payez votre produit ou votre prestation via l'application BANKILY en sélectionnant l'un des commerçants du réseau d'acceptation Bankily : Supermarchés, pharmacies, stations-services, BANKILY vous propose un réseau vaste de commerçants acceptant les paiements via votre banque mobile BANKILY. Il suffit de sélectionner la fonctionnalité « paiement commerçant », introduire le code du commerçant affiché à la caisse et le montant de la transaction.

#### PAIEMENT DE FACTURES, SOMELEC/SNDE

Un partenariat avec la SOMELEC et la SNDE a été développé, vous avez plus besoin de vous déplacer pour payer vos factures, vous pourrez payer directement votre facture via l'application BANKILY.

En plus, après votre premier paiement via l'application BANKILY vous serez automatiquement notifié de vos prochaines factures.

Un gain de temps incroyable!

# Recharge de crédit téléphonique

votre opérateur et choisissez le montant à recharger instantanément. Vous pouvez également recharger du crédit téléphonique pour un autre bénéficiaire. Votre banque mobile BANKILY vous assure un service innovant, sécurisé, rapide et simple.

Restez connecté avec notre service client en appelant le

**CALL CENTER 45 20 17 17** 

#### PAIEMENT DE VOTRE VIGNETTE

En partenariat avec la DGI, la vignette digitale 2022 est disponible via Bankily. Pour payer votre vignette, munissez-vous de votre numéro d'immatriculation et aller sur la rubrique **paiement de facture** puis **Taxes**, entrez votre numéro d'immatriculation et confirmer votre paiement. **Vous recevrez un SMS de la DGI avec le lien de téléchargement de votre vignette!** 

Avec Bankily, vous pouvez dorénavant payer immédiatement la vignette de votre

véhicule sans vous déplacer!

# **BANKILY USSD**

USSD: \*888#

Votre compte bancaire sur votre téléphone, c'est incroyablement possible via l'opérateur téléphonique **MATTEL** en tapant



Membre du Groupe expresso et suivez les instructions.

Un Compte bancaire **BANKILY**:

Téléchargez GRATUITEMENT l'appli BANKILY sur Play store et APP store



VOTRE APPLICATION BANKILY SUR:

USSD: \*888#

# Ouverture de compte bancaire

Ouvrez votre compte bancaire avec votre NNI (numéro de carte d'identité) et profitez de tous les avantages de votre produit BANKILY...

L'ouverture de votre compte bancaire et les frais de gestion de compte sont gratuits!!

# **Gestion de compte bancaire et virements**

Ouvrez votre compte bancaire avec votre NNI (numéro de carte d'identité) et profitez de tous les avantages de votre produit BANKILY...

L'ouverture de votre compte bancaire et les frais de gestion de compte sont gratuits!!

#### Retrait/Versement

Comme tout compte bancaire vous pouvez retirer de l'argent ou verser de l'argent sur votre compte Bankily via les points BANKILY sur tout le territoire mauritanien. Le retrait d'argent peut également s'effectuer aux niveau des guichets automatiques bancaires de la BPM.

Un client ne disposant pas d'un compte Bankily peut retirer son transfert d'argent auprès d'un des points BANKILY.

Bankily, toujours à votre service 24h/24-7jrs/7

# **Transfert d'argent**

Vous souhaitez transférer de l'argent à vos amis, vos proches ou votre réseau professionnel ?

Vous pouvez désormais le faire, en toute sécurité, via l'application Bankily ou en composant \*888#!

Transférer de l'argent :

• à un utilisateur Bankily via son numéro de téléphone

En toute sécurité et instantanément.

Le bénéficiaire recevra une notification ou un SMS avec un code de la transaction. Si le bénéficiaire n'est pas un utilisateur de l'application Bankily, il/elle pourra retirer en espèces le transfert dans l'un des points BANKILY ou via le réseau de GAB de la Banque Populaire de Mauritanie.

Votre compte BANKILY vous permet également de faire des virements bancaires via un compte bancaire BPM ou d'autres banques en Mauritanie.

Tout ceci 24h/24 et 7jrs/7jrs

#### El Lewha / La tontine mobile

Devenez l'initiateur /initiatrice de cette bonne action en sélectionnant les participants qui recevront chacun une sollicitation de votre part pour participer à la collecte de fond. Vous devez préciser le montant global sollicité et qui sera divisé sur les participants. Les participants ont la possibilité de transférer le montant exacte (ou plus ou moins). Le bénéficiaire de cette levée de fond recevra le montant directement sur son compte BANKILY.

C'est rapide, sûr et instantané

# Demander de l'argent

Il est tard? Vous êtes en panne d'argent? Un besoin urgent?

Demandez de l'argent à un ami ou un proche via **Bankily** sans vous déplacer. L'utilisateur sollicité recevra une notification de votre part et répondra positivement ou non à votre demande. La transaction s'effectuera instantanément.

Service **BANKILY**...

Bankily, toujours à votre service 24h/24-7jrs/7

# Paiement commerçant

Ne perdez plus de temps dans les files d'attentes ou à attendre votre monnaies, payez votre produit ou votre prestation via BANKILY en sélectionnant l'un des marchands du réseau d'acceptation Bankily : Supermarchés, pharmacies, stations-services, BANKILY vous propose un réseau vaste de marchands acceptant les paiements via votre banque mobile BANKILY.

Il suffit d'accéder à la fonctionnalité « paiement commerçant », introduire le code du commerçant affiché à la caisse et le montant de la transaction.

C'est rapide, sûr et instantané

## PAIEMENT DE FACTURES, SOMELEC/SNDE

Un partenariat avec la SOMELEC et la SNDE a été développé, vous avez plus besoin de vous déplacer pour payer vos factures, vous pourrez payer directement votre facture via l'application BANKILY.

En plus, après votre premier paiement via l'application BANKILY vous serez automatiquement notifié de vos prochaines factures.

Un gain de temps incroyable!

# Recharge de crédit téléphonique

Rechargez du crédit téléphonique à partir de votre compte Bankily quel que soit votre opérateur et choisissez le montant à recharger instantanément.

Votre banque mobile BANKILY vous assure un service innovant, sécurisé, rapide et simple. Restez connecté avec notre service client en appelant le

CALL CENTER 45 20 17 17 7jrs/7 de 8h00 à 00h00.

# TRANSFERT DE L'INTERNATIONAL

**ORANGE MONEY EUROPE** 



Recevez instantanément un transfert des pays européens (France, Allemagne, Belgique, Pays Bas, Italie, Espagne et Portugal) sur votre compte Bankily à partir du service de transfert d'argent Orange Money Europe. Frais et tarif imbattable avec un plafond maximum de 2000 EURO par mois.

Comment faire ?

Téléchargez et souscrivez à l'application Orange Money Europe https://orangemoney.fr/ et procéder à un transfert d'argent vers la Mauritanie sur Bankily et en quelques clics https://orangemoney.fr/envoyez-de-largent-en-mauritanie-depuis-votre-mobile/

Les étapes pour effectuer un transfert d'argent vers la Mauritanie sur un compte Bankily :

# TRANSFERT D'AR DE L'APPLICATION ORA VERS UN COMP



#### **REMITLY (USA CANADA)**

Le service REMITLY international est une plateforme de transfert d'argent international en ligne. C'est un service à partir duquel toutes les personnes résidentes aux USA, Canada, aux Emirats Arabe Unis, en Angleterre, à Singapour et dans la majorité des pays européens pourront transférer de l'argent à partir du service vers un compte Bankily instantanément. Il est à noter que selon les pays le transfert peut prendre de 5 min à 60 min.

Lors d'un premier envoi , le service REMITLY peut avoir à faire quelques vérifications de l'ordre du KYC (contact téléphonique avec l'expéditeur , vérification des informations personnelles, etc...). Si les informations sont complétées correctement par l'expéditeur , le transfert se fait généralement instantanément.

#### Comment ça marche?

- 1. L'expéditeur doit résider dans les pays suivant : USA, Canada, Emirats Arabes Unis, Angleterre, Singapour et tous les pays européens.
- 2. L'expéditeur doit s'inscrire en ligne : introduire ces informations personnelles fiables
- 3. Mettre le pays où il souhaite transférer : Mauritanie
- 4. Choisir : « Dépôt bancaire » afin que l'argent soit viré sur le compte Bankily
- 5. Introduire le numéro de compte Bankily (attention il doit introduire un numéro de compte et non un numéro de téléphone) : le numéro de compte ceux sont les 24 chiffres cidessous:



- 6. Introduire les informations du destinataire
- 7. Lier la carte bancaire locale ou le compte bancaire local pour effectuer le transfert
- 8. Ajoutez le montant
- 9. Confirmer la transaction

#### Quels sont les plafonds de transfert?

Les plafonds de transfert dépendent du statut KYC de l'expéditeur. Il y a 3 niveau KYC chez Remitly. Plus l'expéditeur effectue de transfert avec REMITLY et plus il évolue en terme de niveau KYC. Pour résumer, on peut transférer jusqu'à 10 000 dollars par mois avec un niveau de KYC 1. Pour certains montants, l'expéditeur devra justifier l'origine des fonds (bulletin de salaire, contrat de travail, etc...).

# Limites d'envoi

Nous serions ravis de vous aider à augmenter votre limite d'envoi. Nous avons juste besoin de quelques informations de votre part à cet effet.

Pourquoi avons-nous besoin de ces informations?

- · Nous devons nous conformer aux obligations réglementaires
- · Nous souhaitons vous garantir un service sûr

Toutes les informations que vous fournissez de manière sécurisée via notre site Web ou notre application sont protégées conformément à notre Politique de confidentialité

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
24 heures	\$999	\$6,000	\$9,999
7 jours	\$1,500	_	-
30 jours	\$10,000	\$20,000	\$30,000
180 jours	\$18,000	\$36,000	\$60,000
	Informations requises	Informations requises	Informations requises
	Votre nom complet  Votre adresse de résidence  Votre date de naissance	<ul> <li>Informations de niveau 1 si elles n'ont pas déjà été approuvées</li> </ul>	<ul> <li>Informations de niveau 2 si elles n'ont pas déjà été approuvées</li> </ul>
		<ul> <li>Motif de l'envoi d'argent et origine des fonds</li> </ul>	<ul> <li>Preuve de la manière dont vous financez votre transaction (relevé bancaire, bulletin de paie, par exemple)</li> </ul>
			<ul> <li>Informations complémentaires sur votre utilisation de notre service, y</li> </ul>



#### RIA



Vous résidez aux USA, au Canada, en Europe, en Australie ou encore en Malaisie!! Rendez-vous auprès de l'agence RIA la plus proche de vous et effectuez un transfert en cash (Euros, Dollars, etc...) vers votre compte bancaire mobile Bankily ou celui de votre choix. Le montant sera crédité en MRU.

#### Comment?

- Rendez-vous au sein d'une Agence RIA
- Remplissez la demande d'envoi vers la Mauritanie tout en spécifiant que vous souhaitez effectuer un transfert vers la Mauritanie sur un compte bancaire mobile Bankily.
- Préparez le montant en espèces que vous souhaitez envoyer,
- Remettez-le à l'agent RIA avec une pièce d'identité,
- Puis spécifiez le numéro de téléphone du compte Bankily sur lequel l'envoi sera effectué.

Les étapes RIA

En 5 min le montant sera crédité et l'agent RIA vous remettra un reçu.

Chez Bankily, c'est du concret... La Banque au-delà des frontières.

# Réseau agent et agence

# Le point Agent

**BANKILY** est représentée à travers un réseau qui sillonne toute la Mauritanie et également plusieurs **Moughataas** de la Capitale aux couleurs de la marque **BANKILY**.

Un point agent est ouvert afin de mettre à la disposition de notre clientèle la possibilité de retirer, recevoir, transférer et déposer de l'argent en toute sécurité à partir de/vers leur compte **Bankily**.

Les agents disposent des autorisations légales pour effectuer un ensemble de transactions financières.

#### Les agences BPM/ GAB BPM

**BANKILY** est le produit de mobile **banking** de la BANQUE POPULAIRE DE MAURITANIE. A ce titre, les agences **BPM** recevront la clientèle **BANKILY** pour les étapes liées à son enregistrement et son authentification.

Les guichets automatiques bancaires de la Banque Populaire de Mauritanie permettent d'effectuer et recevoir des transferts d'argent initiés à partir d'un compte **BANKILY**. En effet un client **BANKILY** peut transférer de l'argent à une personne tierce sur son numéro de téléphone. Cette personne recevra un SMS avec un code de transfert qu'elle pourra introduire sur n'importe quel **GAB** de la **BPM**. Le **GAB**extraira le montant de la transaction.

# Réseau commerçant

Payez vos achats avec votre compte **BANKILY**! C'est facile et rapide..

Rejoignez le réseau de commerçant agrée **BANKILY** et mettez à la disposition de votre clientèle un moyen de paiement sûr et rapide. Avec une connexion internet à

partir d'un smartphone ou un téléphone portable basique, votre clientèle aura accès à son compte bancaire et pourra payez tout achat de bien et de service en réalisant la transaction « paiement commerçant ».

L'application **Bankily** offre la possibilité d'enregistrer un commerçant comme étant membre du réseau **Bankily**. Chaque commerçant aura un code d'identification ou un **code QR**qu'introduira le client pour réaliser la transaction de paiement.

A travers un téléphone basique, le client peut réaliser cette transaction en accédant à son compte bancaire via le code **BANKILY USSD** de son opérateur

# LES CENTRES DE SERVICES BANKILY



Nos centres de service clientèle vous accueillent du Lundi au Jeudi de 9h00 à 17h00, le Vendredi de 9h00 à 12h00 et le Samedi de 9h00 à 13h00. Nous disposons de 6 centres de services à Nouakchott et à Nouadhibou :

- Le Centre de Tevragh Zeina à Nouakchott situé au niveau de la station El Vewz
- Le Centre de BMD à Nouakchott proche de l'agence BPM
- Le Centre de Carrefour à Nouakchott situé à 200 du Carrefour Lekbeid sur la route de l'ancien aéroport
- Le Centre de Teyarett à Nouakchott sur la Route d'Akjoujt au 1er étage de l'agence BPM
- Le Centre de ARAFAT à Nouakchott au niveau du poteau 6
- Le Centre de Nouadhibou situé au niveau du Carrefour El Jedida (Souk Mahfoudh)
- Au niveau des centres, nous sommes à votre disposition pour 🖓
  - $_{\circ}$   $\rightarrow$  l'ouverture d'un compte Bankily
  - $_{\circ}$   $\rightarrow$  l'authentification de votre compte Bankily
  - $\circ \longrightarrow R$ éinitialisation de mot de passe

- → Tout autre réclamation sur le service Bankily
- Pour être encore plus proche de vous au quotidien

# QUELLE QUE SOIT TA BANQUE RECHARGE TON COMPTE BANKILY AVEC TA CARTE GIMTEL 24/24

Vous avez un compte Bankily et également un compte bancaire dans une autre banque en Mauritanie?

Désormais vous pouvez alimenter votre compte Bankily à partir de votre autre compte bancaire grâce à votre carte GIMTEL!

La carte Gimtel émise par votre banque vous permettra d'alimenter 24H/24 votre compte Bankily en quelques clics et SANS VOUS DEPLACER.

Restez connectés avec Bankily!

C'est Simple et Rapide

# LES ÉTAPES D'ALIMENTATION DU COMPTE BANKILY À PARTIR D'UNE CARTE GIMTEL QUELLE QUE SOIT VOTRE BANQUE

1

Connectez-vous sur www.bpm.mr

2

Cliquez sur la rubrique

"Recharger votre compte Bankily"

3

Vous allez être redirigé vers la page de rechargement



4

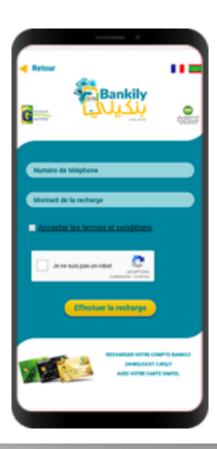
Remplissez les informations demandées : Votre numéro Bankily et le montant à recharger

5

# Acceptez les conditions générales

6

# Validez la demande



7

Vous allez être redirigé vers la page Gimtel

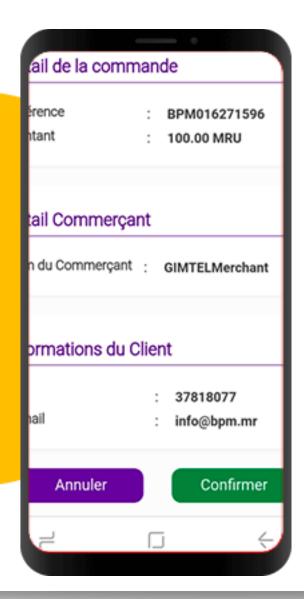
8

Introduisez les informations de votre carte

9

# Validez la demande





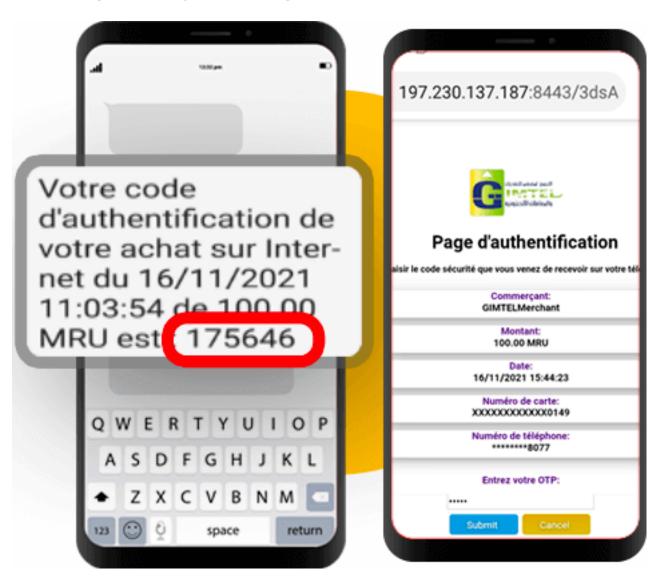
Vous allez recevoir un code par SMS sur votre numéro de téléphone\*

11

Introduisez le code OTP et validez

**12** 

Votre compte Bankily est rechargé!



RECHARGER MON COMPTE BANKILY

Ce service est facturé 2% du montant rechargé ( 1% pour Gimtel et 1% pour la Banque émettrice de la carte Gimtel)

Bankily ne facture aucun frais

#### Tarifs

#### Frais de Tenu de Compte

#### Gratuit

#### Transfert Client Vers Client

Fourchette Montant		Prix (M	RU) MOBILE	Prix (MRU) USSD
0 - 1 000	0	2		
1 001 - 3 000	5	5		
3 001 - 100 000 3	10	12		
100 001 - 200 00	0	20	22	
200 001 - 300 00	0	30	32	
300 001 - 400 00	0	40	42	
400 001 - 500 000		50	52	
500 001 - 1 000 000		70	72	
> 1 000 001	90	92		

#### Transfert vers un Bénéficiaire

Fourchette Montant	Prix (MRU) MOBILE		BILE	Prix (MRU) USSD
0 - 500,00 20	22			
500,01 - 1 000,00	30	32		
1 000,01 - 2 000,00	40	42		
2 000,01 - 3 000,00	50	52		
3 000,01 - 5 000,00	60	62		
5 000,01 - 7 000,00	70	72		
7 000,01 - 10 000,00	80	82		
10 000,01 - 15 000,00	100	102		
15 000,01 - 20 000,00	140	142		
20 000,01 - 30 000,00	180	182		
30 000,01 - 40 000,00	220	222		
40 000,01 - 50 000,00	280	282		
50 000,01 - 60 000,00	320	322		
60 000,01 - 70 000,00	380	382		
70 000,01 - 80 000,00	420	422		
80 000,01 - 90 000,00	480	482		
90 000,01 - 100 000,00	550	552		
100 000,01 - 130 000,00		650	652	
130 000,01 - 150 000,00	)	800	802	

<sup>\*</sup> Attention le numéro de téléphone sur lequel vous recevrez le SMS est celui que vous avez communiqué à la banque émettrice de votre carte Gimtel

#### EL LEWHA (chaque participant)

Fourchette Montant		Prix (MRU) MOBILE	Prix (MRU) USSD
0 - 1 000	0	2	
1 001 - 3 000	5	5	
> 3 000 10	12		

#### Versement Espèce

• Gratuit pour montants jusqu'à 300 000 MRU

#### Paiement de Factures

Fourchette Montant		Prix (MRU) MOBILE	Prix (MRU) USSD	
0 - 2 000	10	12		
2 001 - 4 000	20	22		
4 001 - 8 000	30	32		
> 8 001 40	42			

#### Recharge Téléphonique

Gratuit

## Transfert Client vers Compte autre Banque

Fourchette Montant		Prix (N	MRU) MOBILE	Prix (MRU) USSD
0 - 10 000	30	32		
10 001 - 30 00	00 40	42		
30 001 - 50 00	00 50	52		
50 001 - 100 0	000	70	72	
100 001 - 300	000	90	92	
300 001 - 500 000		100	102	
500 001 - 700 000		120	122	
> 700 001	150	152		

#### **Paiement Commerçants**

Gratuit

#### Demande d'Argent

Fourchette Montant		Prix (MRU) MOBILE	Prix (MRU) USSD
0 - 1 000	0	2	
1 001 - 3 000	5	5	
> 3 000 10	12		

#### Retrait Espèce Client

Fourchette Montant	Prix (M	RU) MO	BILE	Prix (MRU) USSD
0 - 500,00 10	12			
500,01 - 1 000,00	15	17		
1 000,01 - 2 000,00	20	22		
2 000,01 - 3 000,00	25	27		
3 000,01 - 5 000,00	30	32		
5 000,01 - 7 000,00	35	37		
7 000,01 - 10 000,00	40	42		
10 000,01 - 15 000,00	50	52		
15 000,01 - 20 000,00	70	72		
20 000,01 - 30 000,00	90	92		
30 000,01 - 40 000,00	110	112		
40 000,01 - 50 000,00	140	142		
50 000,01 - 60 000,00	160	162		
60 000,01 - 70 000,00	190	192		
70 000,01 - 80 000,00	210	212		
80 000,01 - 90 000,00	240	242		
90 000,01 - 100 000,00	275	277		
100 000,01 - 130 000,00		325	327	
130 000,01 - 160 000,00				

Demande de solde : Gratuit.

#### C'est quoi Bankily?

Bankily est le produit de Mobile Banking de la Banque Populaire de Mauritanie (BPM). Il vous permet de réaliser un ensemble d'opérations bancaires.

#### A quoi peut me servir Bankily?

Vous pouvez utiliser Bankily pour:

- Ouvrir un compte bancaire à distance
- Faire des virements à des comptes bancaires BPM ou autres Banques
- Transférer de l'argent à n'importe quel numéro de téléphone en Mauritanie, à un utilisateur de l'application ou à un ami facebook
- Faire des paiements chez les commerçants du réseau Bankily
- Régler vos factures d'eau et d'électricité
- Acheter du crédit téléphonique
- Commander une carte bancaire ou un chéquier
- Faire une demande d'opposition sur vos moyens de paiement
- Consulter le solde de votre compte et obtenir un relevé de compte

#### Quels sont les avantages pour moi?

Vous pouvez ouvrir gratuitement un compte bancaire à distance. Ce compte est gratuit et sans frais de tenue de compte. Vous pouvez réaliser des transferts vers n'importe quel numéro de téléphone sans vous déplacer. Les opérations sont en temps réel et vous recevez une confirmation de la réalisation de votre opération. C'est sécurisé, fiable, simple et rapide.

Quelles sont les conditions pour ouvrir un compte Bankily?

Pour ouvrir un compte Bankily, vous devez avoir votre numéro d'identification national (NNI), le numéro à 10 chiffres disponible sur votre pièce d'identité ou sur votre passeport et avoir téléchargé l'application de Google Play ou Apple store. Pour ceux qui ne dispose pas d'un téléphone smartphone, le produit est utilisable via un téléphone sans connexion internet en tapant le code \*888# pour les abonnés MATTEL et en suivant les consignes selon votre demande.

#### A quoi sert le code secret PIN?

Le code secret PIN garantit la sécurité de votre compte Bankily et sert à valider toutes vos opérations. Il s'agit d'un code de 4 chiffres que vous devez changer lors de l'ouverture de votre compte. Ce code est personnel et confidentiel, vous ne devez le communiquer à personne même pas les équipes de la Banque. La BPM ne connait pas votre code confidentiel et ne vous contactera pas pour vous le demander. Eviter d'utiliser votre date de naissance ou celles de vos proches pour éviter que votre code soit facile à deviner.

#### Combien coûte Bankily?

L'ouverture du compte Bankily est gratuite et il n'y a pas de frais de tenue de compte. Pour les transferts, vous pouvez consulter la grille des tarifs dans les points Bankily ou sur le site web www.bankliy.mr/tarifs, ou contactez notre Call Center par téléphone ou par whatsapp.

#### Est-ce qu'il y a des frais lorsque je paye mes achats?

Le paiement commerçant dans Bankily est gratuit. Seul le paiement des factures notamment d'eau et d'électricité est payant.

#### Qu'est-ce que je peux payer avec Bankily?

Vous pouvez payer chez tous les commerces (supermarchés, station-service, pharmacies, magasins, etc...) agréés Bankily ainsi que vos factures d'eau et d'électricité.

#### Comment puis-je suivre combien d'argent j'ai dans mon compte Bankily?

Vous pouvez connaître le solde de votre compte en le consultant dans l'application Bankily ou par le menu USSD mon compte à tout moment 7/7jrs et 24h/24.

#### Où est-ce que je peux consulter l'historique de mes opérations ?

Vous pouvez consulter l'historique de vos transactions au niveau de l'application Bankily ou dans le menu USSD correspondant. L'application Bankily vous permet de consulter les opérations réalisées sur Bankily mais aussi celles réalisées sur les autres canaux (carte de débit, agences bancaires, internet Banking ...etc.)

#### Comment puis-je connaître les plafonds autorisés pour mes opérations Bankily?

Les plafonds Bankily dépendent du type de clients. Un client qui s'est enregistré à distance mais n'a pas encore compléter les informations requis (copie de carte d'identité, formulaire informations clients) posséde des plafonds plus faible qu'un client qui a déjà complété toutes les informations. Pour consulter les plafonds, vous pouvez visiter le site www.bankily.mr/plafonds

#### Mon compte Bankily est bloqué, comment faire pour le débloquer ?

- Si votre compte Bankily est bloqué pour :
- Saisies incorrectes de votre code secret
- Oubli du code secret
- Suspension de votre compte
- ...etc.

Vous pouvez contacter le service client de Bankily sur le numéro 45 20 17 17

#### Puis-je changer mon appareil téléphonique utilisé pour Bankily ?

Pour la sécurité de vos opérations, votre compte Bankily est rattaché non seulement à votre numéro de téléphone mais aussi votre appareil téléphonique. Si vous souhaitez changer votre appareil téléphonique, vous devez passer par un menu spécial de changement d'appareil téléphonique au niveau de votre application Bankily, vous recevrez un code que vous devez saisir dans l'application pour pouvoir utiliser le nouvel appareil. Vous ne pouvez utiliser qu'un seul appareil téléphonique à la fois.

#### Si j'ai oublié mon code secret Bankily, que dois-je faire?

Vous devez contacter le service client Bankily au numéro 45 20 17 17. Vous devez répondre à des questions pour s'assurer que vous êtes bien la bonne personne et votre code sera réinitialisé.

# Conditions Générales d'Utilisation de Mobile Banking « Bankily »

#### Article 1. Préambule

Banque Populaire de Mauritanie(BPM) est une société anonyme au capital de 800000 000 Ouguiyas-Siège social, Avenue Charles De Gaulle, SOCOGIM TEVRAGH-ZEINA LOT 100 - Nouakchott Mauritanie. Elle met à disposition de ses clients le produit mobile banking appelé « Bankily » qui fait l'objet des présentes Conditions Générales.

#### **Article 2. Définitions**

- « La Banque » : désigne Banque Populaire de Mauritanie SA.
- «Conditions Générales » : désigne le présent document.
- «Client»: désigne toute personne titulaire d'un compte bancaire ouvert à la Banque Populaire de Mauritanie SA ayant souscrit au servicemobile banking de la Banque.
- « Service » : désigne le service mobile banking « Bankily ».
- « Bankily » est la solution de mobile banking de la Banque Populaire de Mauritanie SA qui permet une ouverture de compte à distance et la réalisation d'un ensemble d'opérations bancaires.

- « Code à usage unique » : désigne un authentifiant répondant aux critères de sécurité instaurés par la Banque Populaire de Mauritanie SA et destiné à sécuriser l'opération pour laquelle il a été généré. Ce code ne peut être utilisé qu'une fois.
- « Code d'accès » : désigne indifféremment l'identifiant et le mot de passe ainsi que tout autre code ou clé répondant aux critères de sécurité instaurés par la société Banque Populaire de Mauritanie SA et ayant pour objet d'identifier et d'authentifier l'utilisateur pour les besoins de son accès à son espace personnel.
- « Espace personnel » : environnement accessible, par le biais des codes d'accès via l'application, aux utilisateurs titulaires de comptes bancaires ouverts auprès de la Banque Populaire de Mauritanie SA, ayant choisi bénéficier des services de Bankily.

#### **Article 3. Objet**

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions d'utilisation et d'accès du produit Bankily, conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur.

#### **Article 4. Modalités d'accès**

Le Client ne peut bénéficier des services qui lui sont proposés que sous réserve de son acceptation des présentes Conditions Générales et après la validation de son numéro de téléphone personnel et de son Numéro National d'Identification (NNI) qui permet de l'identifier conformément à la législation en vigueur.

L'accès au Service nécessite que le Client ait accepté, au préalable, les présentes Conditions générales d'utilisation ainsi que leurs évolutions éventuelles.

Un Compte est ouvert dans les livres de la société Banque Populaire de Mauritanie SA après acceptationdes présentes Conditions Générales.

La Banque se réserve le droit de compléter ou de modifier, à tout moment, ses Services en fonction de l'évolution de la technologie et de la réglementation en vigueur.

Le Client déclare avoir obtenu de la part de la Banque Populaire de Mauritanie SA toutes lesinformations nécessaires quant aux services proposés et adhère sans réserve aux présentes Conditions Générales.

La Banque ne saurait être tenue responsable de l'impossibilité d'accéder au service.

L'accès au Service est également lié à la complétude du dossierde connaissance du client(KYC) :les Clients qui ont ouvert leurs comptes à distance peuvent effectuer les transactions proposées dans le cadre du Service « Bankily » dans la limite de plafonds définis par la Banque.

Afin d'accéder à l'ensemble des services « Bankily » sans limitation de plafonds, les clients ayant ouverts des comptes à distance doivent se présenter aux guichets d'une des agences de la Banque ou à l'un de ses agents afin de s'identifier, présenter leurs pièces d'identité, fournir quelques informations exigées par la réglementation en vigueur et signer une convention d'ouverture de compte.La Banque se réserve le droit de modifier, à tout moment, les plafonds définis dans le cadre du Service.

#### **Article 5. Fonctionnement**

Le compte doit accuser un solde créditeur permettant les retraits, paiements et transferts (frais compris) dans la limite du solde disponible.

En application de la réglementation en vigueur, la Banque ne conserve les documents comptables relatifs aux opérations enregistrées sur le compte que pendant 10 ans.

Le Service est lié à un numéro de téléphone et un appareil uniques, identifiés lors de l'entrée en relation. Tout changement d'appareil doit être préalablement validé par un code à usage unique avant l'exécution de toute nouvelle transaction.

Le changement du numéro de téléphone requiert l'accès au numéro de téléphone initial sur lequel un code de confirmation sera transmis par sms.

# Article 6. Opposabilité

Les présentes Conditions Générales sont opposables au Client dès leur acceptation, matérialisée par la validation électronique via l'application mobile.

La Banque se réserve le droit d'apporter aux présentes Conditions Générales toutes les modifications qu'elle juge nécessaires et/ou utiles. Elle se réserve égalementla possibilité de modifier en tout ou partie le document afin de l'adapter, notamment, aux évolutions de son exploitation, et/ou à l'évolution de la législation et/ou aux évolutions des services proposés.

Les présentes Conditions Générales sont opposables pendant toute la durée d'utilisation du produit et jusqu'à ce que de nouvelles conditions générales d'utilisation remplacent les présentes.

La Banque communiquera au client les nouvelles conditions générales d'utilisation par tout moyen, et ce, dès leur date d'entrée en vigueur.

Les Conditions Générales figurant en ligne sur le site www.Bankily.mr prévalent sur toute version imprimée de date antérieure.

#### **Article 7. Saisie - Arrêt**

Le compte du client peut être bloqué par voie de saisie-arrêt ou saisie conservatoire notifiées à la Banque par exploit d'huissier ou par voie d'avis au tiers détenteur(ATD) notifié par le Trésor Public pour les créances fiscales. Dans ces cas de figure la Banque a l'obligation d'informer le Client pour lui permettre de contester la mesure de saisie ou ATD et éventuellement obtenir une mainlevée. A défaut d'une mainlevée signifiée à la Banque dans les 8 jours suivant les formes de la notification de la saisie ou ATD, la Banque est obligée à se conformer aux prescriptions aux actes de saisie et /ou ATD.

#### Article 8. Lutte contre le blanchiment d'argent

Le Client reconnait être Informé qu'en raison des dispositions pénales spécifiques au blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants ou au blanchiment du produit de tout crime ou délit, la Banque peut demander des informations relatives aux objectifs et conditions de réalisation de toute opération qui lui semblerait inhabituelle en raison notamment de son montant et de ses modalités ou de son caractère exceptionnel. La Banque est autorisée à dénoncer les opérations douteuses aux autorités compétentes.

#### **Article 9. Transactions**

La souscription au Service Mobile Banking permet au Client de :

- Effectuer, à partir de son compte « Bankily », des virements bancaires vers des comptes Banque Populaire de Mauritanie et des comptes d'autres banques installées en Mauritanie.
- Effectuer des mises à disposition de fondsau profit de bénéficiaires au niveau des agences de la Banque, de ses GAB et de son réseau d'agents.

- Effectuer des retraits d'espèces au niveau des agences de la Banque, de ses GAB et de son réseau d'agents.
- Effectuer des versements d'espèces sur le compte ouvert à la Banque au niveau des agences de la Banque et de son réseau d'agents.
- Régler des factures fournisseurs (SNDE/SOMELEC) et commerçants
- Acheter des recharges téléphoniques
- Consulter le solde de son compte à la Banque Populaire de Mauritanie
- Obtenir un relevé bancaire reprenant les dernières opérations.

#### Article 10. Bonne foi

Les parties conviennent d'exécuter leurs obligations avec une parfaite bonne foi.

#### Article 11. Responsabilités

Sachant qu'aucune opération ne peut être réalisée sur l'application en l'absence de connexion avec l'identifiant et le mot de passe du client, puis après validation, en seconde étape, de cette opération par une nouvelle saisie du même mot de passe, à titre de confirmation.

Les identifiants, mot de passe et Code à usage unique et, en général, tout autre Code d'accès sont strictement personnels et confidentiels. Le Client est seul responsable de la préservation et de la confidentialité de son identifiant, de son Code d'accès et de son Code à usage unique et, par conséquent, des conséquences d'une divulgation volontaire ou involontaire à l'égard de toute personne tierce.

Le client est le seul responsable de toute opération exécutée à partir de son espace personnel, en utilisant son identifiant, son mot de passe ou son code à usage unique. Toute utilisation de l'espace personnel et, en conséquence, toute opération réalisée à partir de cet espace, par l'usage de l'identifiant, du mot de passe ou du Code à usage unique attribués au Client est présumée être exécutée par ce dernier et sous sa seule responsabilité. . Il assume, seul, l'entière responsabilité d'erreurs de manipulation par ses soins ou de divulgation par ses soins de ses mots de passe et codes à des tiers et il déclare qu'il décharge expressément la banque de toute responsabilité à cet égard.

Le Client a l'obligation de notifier à la Banque, sans délai, toute compromission de la confidentialité de son identifiant et/ou de son mot de passe ou toute utilisation dont il aurait connaissance de ses données confidentielles par un tiers.

La Banque se réserve le droit de suspendre l'accès au Service Bankily nécessitant l'identification du Client si elle relève des faits laissant présumer une utilisation frauduleuse ou une tentative d'utilisation frauduleuse de ses services ou que le Client a communiqué des informations inexactes se rapportant à son identité. Elle en informe aussitôt le Client, par tout moyen à sa convenance, ce qui est expressément accepté par ce dernier.

Le Client est également responsable des informations qu'il fournit, à distance, à la Banque. La banque se réserve le droit d'entamer toute procédure judiciaire à l'encontre du Client dans le cas où celui-ci fournit de fausses déclarations pour l'accès à ses services.

#### Article 12. Propriété intellectuelle

Les présentes Conditions Générales n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle sur les éléments appartenant à La Banque au bénéfice du Client.

Le Site, les marques, les dessins, les modèles, les images, les textes, les photos, les logos, les chartes graphiques, les logiciels, les moteurs de recherche, les bases de données et les noms de domaine, sans que cette liste ne soit exhaustive, sont la propriété exclusive de La Banque.

Toute reproduction et/ou représentation, totale ou partielle d'un de ces droits, sans l'autorisation expresse de La Banque, est interdite et constituerait une contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

En conséquence, le Client s'interdit tout agissement et tout acte susceptible de porter atteinte directement ou non aux droits de propriété intellectuelle de La Banque.

#### Article 13. Sécurité

Tout accès frauduleux à l'application est interdit et sanctionné pénalement.

La Banque fait ses meilleurs efforts, conformément aux règles de l'art, pour sécuriser l'Espace personnel mais, eu égard à la complexité de l'internet, elle ne saurait assurer une sécurité absolue.

Le Client déclare accepter les caractéristiques et limites de l'internet et, notamment, il reconnaît avoir connaissance de la nature du réseau de l'internet, et en

particulier, de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les données.

Le Client accepte de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger son téléphone de la contamination par des éventuels virus.

#### **Article 14. Résiliation**

En cas de manquement aux obligations des présentes, clôture du comptedu Client, utilisation frauduleuse et fonctionnement irrégulier du service dus aux manœuvres du Client, sans que cette liste ne soit exhaustive, La Banque peut résilier de plein droit et sans préavis le Service.

Par ailleurs, le Client pourra mettre fin, à tout moment, aux présentes. La Banque aura le droit d'exercer un droit de rétention sur le solde créditeur du compte clôturé de l'ensemble des montants dus par le Client au titre de l'utilisation du Service ou d'autres produits ou services de la Banque.

Enfin, la Banque se réserve le droit de résilier, sans préavis, tout compte dont le solde est nul et sur lequel aucune transaction n'a été effectuée depuis plus de 6 mois.

En cas de désabonnement du Servie, la Banque se réserve le droit de procéder à la clôture du compte bancaire associé. Le clôture du compte doit être effectuée dans l'une des agences de la Banque, après prélèvement des frais tels que décrits précédemment.

#### Décès du Client

Dès que la Banque est avisée par un document officiel du décès du Client, le compte est bloqué et aucune opération initiée postérieurement au décès ne peut intervenir sur le compte jusqu'à justification des ayants droit du défunt ou instructions du Juge chargé de la succession.

#### Article 15. Nullité

Si une ou plusieurs stipulations du présent contrat sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

#### Article16. Intégralité

Les termes contractuels expriment l'intégralité des obligations des parties.

#### **Article 17. Convention de Preuve**

L'acceptation des Conditions Générales par voie électronique a, entre les parties, la même valeur probante que l'accord sur support papier.

Les registres informatisés et conservés dans les systèmes informatiques sont conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme les preuves des communications intervenues entre les parties.

#### Article 18. Loi Applicable et Juridiction Compétente

Le présent contrat est régi par la loi mauritanienne.

Tout litige portant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Nouakchott.